

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Népal | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : **Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour**

1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa : Signé, valide au moins 6 mois après la date d'entrée prévue au Népal, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 Copie de la page d'identité du passeport : Correspondant aux pages 2 et 3 du passeport, avec la photo et la signature.

1 Photo d'identité couleur : en original sur papier photo.

1 Formulaire en ligne de demande de visa : à remplir en ligne en cliquant ici : <https://nepaliport.immigration.gov.np/onlinevisa-mission/application> puis à imprimer et signer.

Nous vous conseillons de d'abord scanner (ou prendre en photo de bonne qualité) votre photo d'identité et votre page d'identité de passeport, qui vous seront demandés lors du remplissage du formulaire.

Attention, pour éviter tout refus de visa, merci de suivre scrupuleusement les consignes suivantes :

- À la 1ère page, il faut choisir "Embassy of Nepal, Paris" et "Tourist Visa".
- À la 2ème page, au champs "Name" il faut indiquer les prénoms et noms IDENTIQUES AU PASSEPORT, et charger le scan de votre photo et de la page d'identité de passeport.
- À la 3ème page, il faut choisir la durée du séjour souhaitée (correspondant à votre commande), puis "purpose of visa" : "Tourism".
- En fin de remplissage, il faut télécharger le formulaire en cliquant sur "Download" puis il faut l'imprimer et le signer.

Nous pouvons remplir à votre place votre formulaire en ligne. Pour cela, souscrivez au visa avec option formulaire.



Passeports non-français :

- Passeports UE, Britannique ou Suisse : aucun supplément
 - Passeports hors UE : fournir en supplément 1 copie recto-verso du titre de séjour français valide jusqu'au voyage prévu.
-